

JOURNEE de RENCONTRE des professeurs stagiaires

MONTREUIL sur MER

28 AOÛT 2020

DEROULEMENT de la JOURNEE

9H00/11H00: accueil collectif

- Tour de table
- Présentation générale
- Echanges

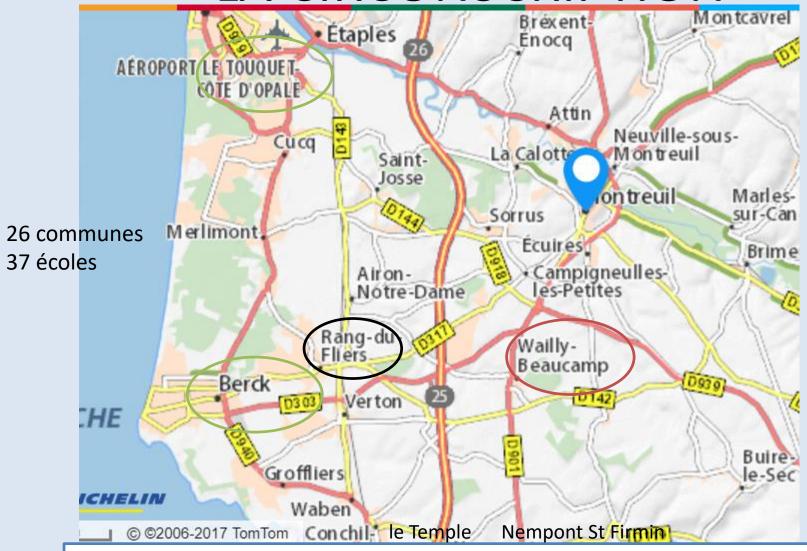
11h00 / 12h00

Echanges entre enseignants de même niveau

13H00/~16H00: travail avec le tuteur

- Préparations des premières journées
- Attentes, questions, demandes
- Prêt de livres, documents...

LA CIRCONSCRIPTION



Inspection de l'Education nationale, Circonscription de Montreuil-sur-Mer 11G Rue de la Licorne - 62170 MONTREUIL-SUR-MER

ECOLES de NOMINATION

Rang-du-Fliers
Jacques Prévert-élémentaire
Rue de la paix - 03 21 84 24 57
ce.0621665y@ac-lille.fr

Berck-sur-Mer BREL 18 rue ARTOIS 03 21 09 00 37 ce.0621565p@ac-lille.fr

Le TOUQUET 4 saisons 65 Rue de Bruxelles - 03 21 05 04 75 ce.0621639v@ac-lille.fr

> CLEMENT Laurent tuteur

Primaire Publique
Wailly BEAUCAMP- Rue de l'Eglise
03 21 81 28 46
ce.0623546t@ac-lille.fr

Rang-du-Fliers maternelle Les Lutins Rue Raoul BRICHET - 03 21 84 33 06 ce.0622280s@ac-lille.fr

> BERNARD Virginie tutrice

EQUIPE de CIRCONSCRIPTION

I.E.N.

Mme CORNET Valérie ce.0620250k@ac-lille.fr

Membres du RASED

- Mme Valérie BAILLET psychologue de l'éducation nationale
- Mme Catherine DELATTRE maître E
- Mme Nathalie BOTTE maître E

Enseignants référents

- Mme REIS CUNHA Frédérique pour les usages du numérique (ERUN)
- Mme Sandra CAYET référent ASH Le Touquet +
 Verton + Groffliers + Rang-du-Fliers
- M. COUPIN référent ASH Berck
- Mme Hélène PATIN référent ASH Montreuil

Secrétaire de circonscription

Mme Typhaine MERLOT 03.21.86.17. 64 ce.0620250k@ac-lille.fr

Conseillers Pédagogiques

- -Mme Virginie BERNARD virginie.bernard3@ac-lille.fr
- M. Laurent CLEMENT laurent.clement@ac-lille.fr
- -Mme Valérie VANSON (CPAP) valerie.vanson@lille.fr
- M. DEVOST Alain (CPEM) alain.devost@ac-lille.fr

RESSOURCES

- Site de la circonscription
- Livres pédagogiques
- Sacs de matériel sportif (badminton, football, hockey, tennis, cirque, rugby)
- Jeux mathématiques
- Médiathèque de Berck
- Le projet d'école
- Les programmations par cycle
- Les ressources éduscol
- <u>L'ifé</u>
- Pédagogie 62
- Guide du professeur stagiaire
- Listes de référence des ouvrages de littérature tous cycles

PROGRAMMES de l'ECOLE

- Le programme d'enseignement de l'école maternelle 2015
- <u>Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture</u>
- Les programmes des cycles 2, 3 et 4 de 2016 et 2018
- 4 recommandations pour renforcer la maîtrise des fondamentaux
- <u>EMC</u>
- <u>attendus de fin d'année et aux repères annuels de progression</u>
- BO 22 mai 2019 : recommandations maternelles
- Le livret scolaire unique LSU
- Cahier de progrès des élèves
- Le parcours citoyen, de santé, 2EAC

Outils pour la classe

- Fiche de liaison entre le titulaire et le remplaçant avec documents obligatoires
- Manuels scolaires
- Matériel pédagogique
- Outils numériques
- Fournitures scolaires

Outils pour le maître

- Cahier journal avec les bilans de fin de journée
- Programmations, progressions
- Répartition annuelle des APS
- Fiches de préparations de séances (min. 1 par demi-journée)
- Cahier de liaison avec le professeur des écoles qui complète le poste
- Registre d'appel
- Emploi du temps par période
- Projets culturels (CLEA, PIAM, rencontres...), de cointervention (voile...)
- Calendrier des rencontres USEP
- ...

ACTEURS de la VIE SCOLAIRE

- Élèves
- Directeur d'école
- Equipe d'enseignants
- AESH
- ATSEM
- RASED
- Personnel d'entretien, municipal...
- Intervenants sportifs, culturels...
- Parents d'élèves

JOURS J

- 1er septembre ou 3 et 4 septembre responsabilité / Prise d'informations et observation active
- Mettre en place les règles de fonctionnement et les règles liées au protocole sanitaire
- Fournir le matériel
- Donner de bonnes habitudes de travail
- Instaurer un climat de confiance
- Apprendre à connaître les élèves
- Soigner la présentation et l'écriture au tableau
- Prévoir des activités variées qui rythment la journée et respectent le rythme de l'enfant

CLIMAT SCOLAIRE

- Arriver avant l'accueil des élèves pour préparer le matériel, les tableaux, rencontrer ses collègues et être présent pour les parents
- Etre à l'écoute des familles, des élèves
- Assurer la continuité avec le collègue
- Rester vigilant pendant les déplacements, sorties, récréation
- Travailler en équipe, mutualiser

PARTICIPATIONS

- Concertations avec les collègues
- Conseil des maîtres
- Conseil de cycle
- Conseil d'école
- Conseil école/collège
- Formation continue selon DU
- ... dès que votre emploi du temps ESPE vous le permet et au moins une fois dans l'année
- APC: 18 heures

Protocole de visite FS

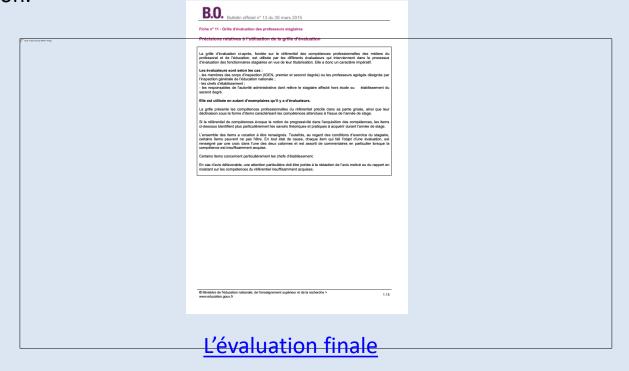
Le tuteur terrain est chargé (cf guide du tuteur terrain) :

- d'aider le fonctionnaire-stagiaire dans son **autopositionnement** en début d'année afin que ce dernier s'approprie au plus tôt le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation (Annexe 2) ;
- -d'élaborer un avis sur votre travail, votre attitude et votre efficacité en tant que professeur des écoles stagiaire au regard du **référentiel de compétences**, d'assurer en lien avec l'ESPE la coordination des actions d'accompagnement ;
- -de répondre à vos questionnements ;
- -de vous rencontrer régulièrement afin de faire des points réguliers sur les objectifs atteints ou à fixer et les éléments pour y parvenir ;
- -de vous aider à concevoir la préparation de la classe et des séquences d'enseignement ;
- -d'analyser vos séquences et apporter une aide répondant à vos besoins pédagogiques ;
- de favoriser une attitude réflexive sur vos pratiques professionnelles.

Votre évaluation

Au cours de l'année, votre tuteur terrain, conseiller pédagogique, rédigera des **comptes-rendus de visite** et un rapport annuel qui constituent une évaluation formative au regard du référentiel de compétences. Vous y serez **associé(e)** et vous aurez connaissance des avis portés.

Seul le **document d'évaluation** de fin d'année rédigé par le tuteur terrain fondera **l'avis de l'inspecteur** sur votre aptitude et le **jury académique** statuera sur votre titularisation.



- Des entretiens à distance et en présence possibles
- Un autopositionnement demandé à chaque rencontre
- Quatre rencontres prévues avec observation sur la demi-journée
- Un entretien différé au midi ou au soir d'environ une heure
- Un retour réflexif à froid à nous envoyer rapidement
- Un rapport de visite envoyé ensuite par le CPC consulté par l'IEN

Des entretiens possibles à distance et en présence :

Pour exprimer vos besoins :

laurent.clement@ac-lille.fr

virginie.bernard3@ac-lille.fr

- Des entretiens à distance et en présence possibles
- Un autopositionnement demandé à chaque rencontre
- Quatre rencontres prévues avec observation sur la demi-journée
- Un entretien différé au midi ou au soir d'environ une heure
- Un retour réflexif à froid à nous envoyer rapidement
- Un rapport de visite envoyé ensuite par le CPC consulté par l'IEN

Un autopositionnement demandé à chaque rencontre

Pour les visites 1-2-4







ANNEXE 1: FICHE D'AUTOPOSITIONNEMENT DU FONCTIONNAIRE STAGIAIRE

Master 2 MEEF, en DU EEF Entrer dans le métier d'enseignant du premier, du second degré ou en DU EEF Poursuivre ou Conforter son entrée dans le métier d'enseignant du premier, du second degré ou en DU EEF Enrichir son entrée dans le métier d'enseignant du second degré

Année universitaire 2018/2019

| Nom du fonctionnaire-stagiaire : | Site ESPE de formation : |
|---|--------------------------|
| Nom de l'école ou de l'établissement : | Niveau (x) de classe : |
| Ville : | Effectifs par classe : |
| Circonscription (pour le premier degré) : | |
| Nom du Tuteur terrain : | Nom du Tuteur ESPE : |
| | |

Co document participe du projet individualisé de développement professionnel du fonctionnaire-staglaire inscrit dans le Diplôme Universitaire Enseignement, Éducation et Formation (EEF) paroux Entrer dans le médier d'enseignant du premier du second deuré.

Dans le cadre d'une démanche Individuelle d'analyse réflouire et par le dialogue succ ses tuteurs, ce document lui permet de faire le portis ur sa compréhenain des avoignece relatives et l'exercire du mêteir appurtful, imprésent entre autres par les compétences professionnelles présentes dans le Référentiel des compétences des métiers du professorait et de réducation.

Ce document est destiné à être renseigné 3 fois au cours de l'année selon des modalités différentes :

- fin septembre : le stagiaire le complète en autonomie au regard de ses premières analyses, ou en concertation avec son tuteur terrain
- en novembre décembre : le document renseigné en septembre enrichit le dialogue entre le stagiaire et ses tutieurs lors du rendez-vous professionnel tripartite et de l'observation en situation du tutieur ESPE. Il est alors complété à nouveau par le stagiaire.
- en mars avril : le document permet au stagiaire de fixer les objectifs de formation de la dernière période et son projet de développement professionnel de manière prospective, dans le cadre d'une démarche de type formation tout au long de la vie, et d'en informer ses tuteurs.

Le stagiaire dépose ce document dans l'espace partagé de son e-portfolio de manière à ce que ses tuteurs puissent le consulter et le renseignent régulièrement. Il en propose un exemplaire papier lors des visites conseil.

Le stagiaire inscrit en DU Poursuivre ou en DU Conforter complète la totalité des intitulés des modules de formation cités dès qu'ils sont portés à sa connaissance et renseigne leurs dates et leur durée.

Le stagiaire inscrit en DU Enrichir ne complète pas le premier cadre mais renseigne les deux suivants.

Académie de Lille / ESPE Lille Nord de France Guide du Tuteur terrain 1er degré 2018-2019 Page I 1

Pour la visite 3

| POSITIONNEMENT de mi-parcours du FONCTIONNAIRE STAGIAIRE texte de référence : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation BO n° 13 du 26 mars 2015 | | | |
|--|--|--|--|
| Nom et prénom du professeur stagiaire : | | | |
| Circonscription : MONTREUIL SUR MER Ecole : | | | |
| Nom du tuteur terrain : | | | |
| Positionnement n°1Date : | | | |
| La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel | | | |
| Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction | | | |
| CC1 Faire partager les valeurs de la République | | | |

1 - Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction

CC1 Faire partager les valeurs de la République

CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Difficultés rencontrées

Ce que je compte mettre en place pour progresser

Respecter et faire respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laicité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations

Répondre aux exigences de ponctualité, d'assiduité et de confidentialité

Adopter une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement/l'école

Faire preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative

Faire respecter le règlement intérieur

- Des entretiens à distance et en présence possibles
- Un autopositionnement demandé à chaque rencontre
- Quatre rencontres prévues avec **observation** sur la demi-journée
- Un entretien différé au midi ou au soir d'environ une heure
- Un retour réflexif à froid à nous envoyer rapidement
- Un rapport de visite envoyé ensuite par le CPC consulté par l'IEN

Quatre rencontres prévues avec observation sur la demi-journée

-Un passage à la rentrée (midi), envoyer un courriel fin semaine 37, passage semaine 38 sur temps midi

-Un premier temps : fin septembre/début octobre (semaines 40 et 41)

- Une deuxième visite en décembre (semaines 49 et 50)
- -Une positionnement de mi-parcours fin janvier/début février(semaines 4 et 5)
- Une quatrième rencontre fin mars/début avril (semaines 13 à 14)
- Une évaluation du professeur stagiaire en mai (semaine 19 et 20)

Des documents à présenter :

Le jour de la visite :

A transmettre à la suite de la visite :

- L'emploi du temps
- Le cahier d'appel
- Le cahier journal
- Les progressions/programmations
- -Les éléments individuels : fiches de renseignements, urgence, PAI, demande RASED...
- -Le projet d'école
- Une préparation par séance
- -L'e-portfolio imprimé
- Les projets de classe
- Le cahier de liaison
- Les cahiers de 3 élèves de niveaux différents
- -Les demandes et besoins
- L'autopositionnement (sauf visite 3)

- Le bilan réflexif personnel (format libre) sauf pour positionnement de miparcours (3ème visite en janvier/février)

- ...

- Des entretiens à distance et en présence possibles
- Un autopositionnement demandé à chaque rencontre
- Quatre rencontres prévues avec observation sur la demi-journée
- Un entretien différé au midi ou au soir d'environ une heure
- Un retour réflexif à froid à nous envoyer rapidement
- Un rapport de visite envoyé ensuite par le CPC consulté par l'IEN

Un entretien différé au midi ou au soir d'environ une heure

- 1. Un temps de préparation à l'entretien : retour sur impressions...
- 2. Présentation personnelle, raison de présence : « prendre de la hauteur »
- 3. Valoriser le parcours, l'évolution professionnelle
- 4. Description précise du contexte et des faits : verbalisation du stagiaire, afin de développer la capacité d'observer ce que chacun a pu faire et de pointer les difficultés et réussites
- 5. Exploration problématisante : accompagnement de la construction d'une solution
- **6. Posture de traduction**. Secondarisation : le stagiaire doit monter d'un niveau : « et si tu devais donner un conseil à un pair que lui dirais tu ? » Construction des règles professionnelles du métier
- **7. Posture d'enseignement** : textes ressources
- **8. Posture de contrat, de négociation** : « qu'est-ce que maintenant tu pourrais faire ? Qu'est-ce que tu dois travailler maintenant ? » Finir par reformulation du contrat d'évolution

- Des entretiens à distance et en présence possibles
- Un autopositionnement demandé à chaque rencontre
- Quatre rencontres prévues avec observation sur la demi-journée
- Un entretien différé au midi ou au soir d'environ une heure
- Un **retour réflexif à froid** à nous envoyer rapidement
- Un rapport de visite envoyé ensuite par le CPC consulté par l'IEN

Un retour réflexif à froid à nous envoyer rapidement

- Format libre
- Succinct
- Ce que vous avez retenu de l'entretien et les objectifs fixés pour le prochain temps de visite
- Dans la semaine qui suit

- Des entretiens à distance et en présence possibles
- Un autopositionnement demandé à chaque rencontre
- Quatre rencontres prévues avec observation sur la demi-journée
- Un entretien différé au midi ou au soir d'environ une heure
- Un retour réflexif à froid à nous envoyer rapidement
- Un rapport de visite envoyé ensuite par le CPC consulté par l'IEN

Un rapport de visite envoyé ensuite par le CPC

B.O. Bulletin officiel n° 13 du 26 mars 2015

Fiche n° 14 - Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métie

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

| Compétence | Composante de compétence | 1 | 2 |
|--|--|--|--|
| 1. Faire partager les valeurs de la République | Savoir transmettre et faire partager les principes se la vie démocratique antiaj que la velueur de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laticité, le retus de toutels se discrimination. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. | Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel. Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative. | Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déleguer les rôles d'animation et de modération. Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées. |
| 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école | Commaître la politique éducative de la France, les principales élabes de Thistorie de l'école, ses enjeux et ses délis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école de l'établissement soulaire, les orities et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personneis de l'éducation. | Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponculatilé, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance. | Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux - de l'institution scolaire; - de l'institution scolaire; - du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement. |
| 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage | Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative. | S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves. Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement. | Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer. |

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche > www.education.gouv.fr

1/1

Fiche 14



Rapport de visite